© Atelier de la Pierre d'Angle

Lettre d'information

Novembre 2014

Projet Parc naturel régional de la Sainte-Baume

Edito du Président

Après de trop nombreux mois de silence, c'est avec plaisir que je reprends la plume en cette année 2014.

La confiance que vous m'avez témoigné ces derniers mois et qui a été affirmée par le Comité syndical qui renouvelle mon mandat à la présidence du Syndicat mixte me va droit au cœur.

Après une année 2013 consacrée à l'élaboration du diagnostic partagé, nous sommes désormais engagés dans la co-construction de la Charte de territoire. Dès le mois de septembre, nous avons entamé la phase de concertation avec les élus, les institutionnels, les techniciens et la société civile. Pendant dix mois, nous chercherons à définir ensemble les orientations et les objectifs qui, après la labellisation, seront les moteurs de nos actions pour les douze années à venir.

L'avis de tous est le bienvenu et nous encourageons celles et ceux qui le souhaitent à rejoindre le Conseil de Développement pour débattre des enjeux et du type de développement que vous souhaitez pour votre territoire.

Cette nouvelle phase de concertation est cruciale tant les enjeux sont divers et nombreux. J'ai bon espoir que chacun d'entre nous sera animé de la volonté de persévérer en vue de créer une Charte de qualité et que de nos travaux, basés sur l'écoute et le partage, émergera une intelligence collective qui nous acheminera au plus près du but que nous nous sommes fixés. Dans cette entreprise, nous nous réjouissons d'être en mesure d'accueillir trois nouvelles communes, Trets, Pourcieux et Pourrières, car nous en sommes convaincus : Un autre Vivre ensemble… s'invente ici !

Michel GROS
Président du Syndicat mixte de préfiguration du PNR de la Sainte-Baume
Maire de La Roquebrussanne

Projet de territoire
La Charte du futur PNR de la Sainte-Baume

Mais qu'est-ce donc ?

La Charte d'un Parc naturel régional est un projet de territoire fondé sur les principes du développement durable et élaboré en concertation avec tous les acteurs locaux. Il s'agit du contrat qui concrétise le projet de protection et de développement de son territoire pour douze ans.

La Charte fixe les objectifs à atteindre, les orientations de protection, de mise en valeur et de développement du Parc ainsi que les mesures qui lui permettent de les mettre en œuvre. Elle comporte un plan qui explicite géographiquement ses orientations, selon les vocations des différentes zones du Parc, et permet d'assurer la cohérence et la coordination des actions menées sur le territoire par les diverses collectivités publiques.

La Charte engage les collectivités du territoire – les communes, les intercommunalités, les Départements et la Région - qui l'ont adoptée, ainsi que l'État qui l'approuve par décret.

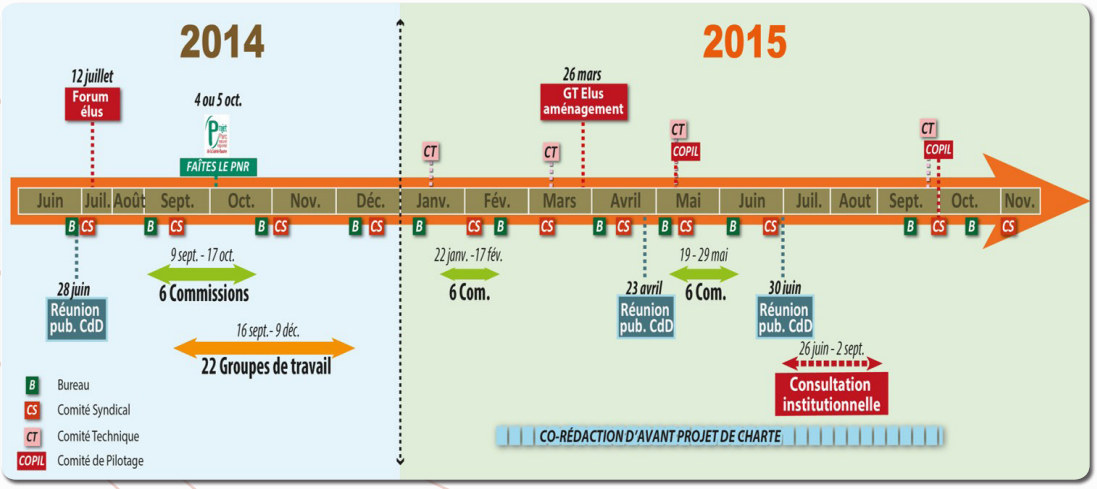

Une Co-construction

Tout au long du processus d'élaboration, le Syndicat mixte de préfiguration du PNR de la Sainte-Baume sera le garant d'une démarche participative. Il associera les institutions, les collectivités, les acteurs du territoire et le Conseil de Développement aux différents travaux qu'il engage.

Comment le Syndicat mixte chargé de piloter la procédure de création du Parc naturel régional va-t-il s'y prendre ? Sur base des enjeux identifiés dans le diagnostic territorial, le Syndicat mixte a constitué six commissions thématiques qui se déclineront en une vingtaine de groupes de travail.

Au cours des dix mois que durera le processus de co-élaboration de la Charte, ces commissions se réuniront plusieurs fois pour débattre des propositions émanant des groupes de travail et valider les orientations retenues. Six thèmes permettront donc de balayer l'ensemble des enjeux du territoire de projet : Agriculture ; Aménagement, développement et paysage ; Culture, identité et éducation ; Forêt ; Loisirs, sports de nature et tourisme ; Patrimoines naturels.

Du changement au Syndicat mixte

Mars - De nouveaux élus

Les élections municipales du mois de mars ont occasionné le remaniement du Comité syndical. Le Syndicat mixte de préfiguration du PNR de la Sainte-Baume se compose en effet des communes du territoire de projet, des intercommunalités, des deux Conseils généraux concernés ainsi que du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur. A l'issue des élections, chacune des communes et collectivités locales a désigné ses délégués. Vos représentants qui œuvrent au projet de PNR de la Sainte-Baume sont désormais les suivants :

Collectivité	Délégué titulaire	Délégué suppléant
Aubagne	Léo MOURNAUD	Laurent COLOMBANI
Auriol	Bernadette MOUREN	Jean Antoine SANTIAGO
Belgentier	Roger ANOT	Jacques REY
Brignoles	Mouloud BELAIDI	Denis MONDANI
Cuges-les-Pins	Bernard DESTROST	André LAMBERT
Evenos	Blandine MONIER	Denise OSTI
Gémenos	Claude SERIEYS	Claire JARRY
La Cadière d'Azur	Robert DELEDDA	Daniel ARLON
La Celle	Jacques PAUL	Pascal NOËL
La Roquebrussanne	Michel GROS	Lionel BROUQUIER
Le Beausset	Georges FERRERO	Monique MATHIEU
Le Castellet	Jean-Paul HUSSIE	Dominique BLANC
Mazaugues	Alain DARMUZEY	Bernard DELATTRE
Méounes-les-Montrieux	Philippe DROUHOT	Corinne GERFAGNON
Nans-les-Pins	Monique CHAMLA	Joël BOUFFIER
Néoules	Ariane BOSSEZ	Jean-Claude THEOLAS GIRARDO
Plan d'Aups Sainte-Baume	Jean PAPERA	Marie-Claude PELLISSIER
Riboux	Suzanne ARNAUD	Patrick BLANC
Roquevaire	Christian OLLIVIER	Alain GRACIA
Rougiers	Sylvie GUIGONNET	Noëlle VINCENT
Sainte-Maximin-la-Sainte-Baume	Laurent MARTIN	Arnaud DEGIOANNI
Saint-Zacharie	Claude FABRE	Alfred POLLUS
Signes	Joseph FABRIS	Violaine CHEVILLOTTE
Tourves	André BREMOND	Isabelle BAUDOIN
Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole	Hélène MARCHETTI	Roland GIBERTI
Communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	Alain GREGOIRE	Robert MIECHAMP
CC Sainte Baume-Mont-Aurélien	Marie-Claude PELISSIER	Aurore PADOVANI
CC Comté de Provence	Jean-Michel CONSTANS	Philippe VALLOT
CC Val d'Issole	Denis LAVIGOGNE	Joël PERENON
CC Sud Sainte-Baume	Philippe BARTHELEMY	Jean MICHEL
Département du Var	Horace LANFRANCHI	André GUIOL
Département du Var	Josette PONS	Ferdinand BERHNARD
Département des Bouches-du-Rhône	Jacky GERARD	Roger TASSY
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	Marie BOUCHEZ	
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	Jacques LERICHOMME	
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	Christian DESPLATS	

Ensemble, ils concourront à la réussite de notre projet et valideront les prochaines étapes, jusqu'à la labellisation du territoire en « Parc naturel régional ».

Juillet - Un Forum rassemblant les élus du territoire

Afin d'informer les nouveaux élus et leurs équipes municipales, un Forum des élus s'est tenu à Aubagne le 12 juillet qui a suivi. Marie BOUCHEZ, conseillère régionale en charge des PNR, et Michel GROS, Président du Syndicat mixte, ont accueilli les participants à cette matinée de rencontre et d'échanges au cours de laquelle le directeur, Alexandre NOËL, a présenté aux élus les résultats du diagnostic élaboré en 2013, les principes de co-construction et le calendrier d'élaboration de la Charte du PNR de la Sainte-Baume. Ce fut ensuite au tour de Bernard CLAP, Président du PNR du Verdon, et Jean-Philippe GALLET, co-directeur du même PNR, d'apporter leur retour d'expérience et d'informer l'assemblée réunie ce jour sur ce qu'est un PNR et ses atouts pour les territoires concernés. Ces présentations ont été suivies de nombreux échanges dont le dynamisme laisse à penser que le projet suscite un large mouvement d'adhésion.

Septembre - Nous avons déménagé !

Le Syndicat mixte de préfiguration du PNR de la Sainte-Baume a emmenagé dans de nouveaux locaux le 15 septembre 2014. Vous nous trouverez désormais à l'adresse indiquée en quatrième de couverture.

Octobre - Une équipe renforcée

Le 1er octobre 2014, l'équipe s'est agrandie. Deux nouveaux chargés de mission ont rejoint l'équipe en place. Il s'agit de Stéphanie SINGH, anciennement en charge du programme PEFC à l'Union Régionale des Communes Forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui sera en charge de la forêt et de l'énergie et Jean-Marc PRIEUR, jusqu'alors chef de pôle Sports de Nature au Conseil Général de la Drôme, qui s'occupera des loisirs, des sports de nature et du tourisme. Ils seront désormais vos interlocuteurs sur ces deux volets.

Novembre - Trois communes intègrent le périmètre du PNR

Les statuts modifiés du Syndicat mixte ont été adoptés à l'unanimité lors du Comité syndical du 5 novembre permettant à trois nouvelles communes de rejoindre le projet. Nous sommes très heureux de pouvoir intégrer Trets, Pourrières et Pourcieux dont l'adhésion devraient démontrer l'intérêt de ces communes pour le projet de PNR de la Sainte-Baume.

Charte régionale de l'eau, on s'engage !

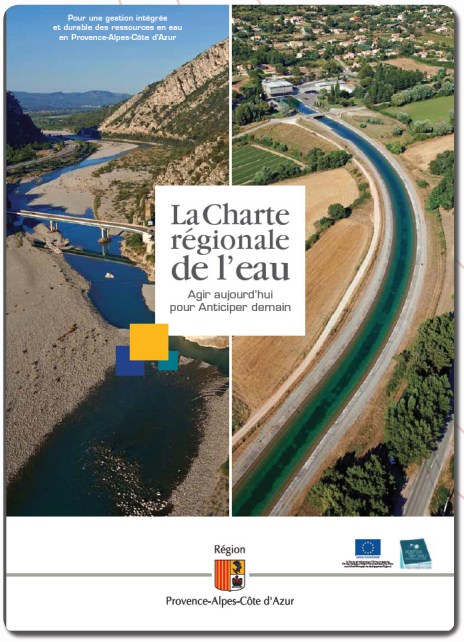

L'élaboration d'une « Charte régionale de l'eau » était devenue une évidence pour la Région qui avait accueilli, à Marseille, en 2012, le Forum Mondial de l'Eau. L'objectif majeur de cette démarche était de garantir durablement l'accès à l'eau pour tous en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les signataires de la Charte régionale de l'eau, dont nous faisons partie, se sont engagés à respecter et à promouvoir cinq principes fondamentaux qui doivent désormais gouverner les actions mises en œuvre. Ces principes sont les suivant : solidarité, sobriété, adaptation des politiques aux spécificités régionales, gouvernance partagée et maîtrise publique de la gestion de l'eau.

L'engagement de la Région et de ses partenaires consiste à prendre en compte les enjeux d'une gestion intégrée et durable de la ressource dans l'aménagement des territoires afin que l'eau devienne support du projet de territoire.

Avec l'ensemble des PNR existants et des projets de Parcs de la Région PACA, d'autres chartes sont en préparation. Plus d'informations suivront !

Le Conseil de Développement en mouvement

Des « Premières Rencontres » à fort retentissement

Le samedi 15 février 2014, le Conseil de Développement a organisé ses Premières Rencontres. Assez proche dans l'idée d'une « réunion de fondation », cet événement avait aussi pour objectif de faire connaître ses missions, ses actions et d'inviter tout acteur du territoire à venir s'informer sur les activités et actions envisagées, à devenir membre et à apporter sa contribution au sein de cet organe de gouvernance citoyenne. Au-delà du contenu, ces Premières Rencontres répondaient au souci de faire connaissance avec l'ensemble des personnes souhaitant contribuer à ce beau projet de territoire.

Cent vingt personnes ont répondu présents. Michel GROS, Président du Syndicat mixte, Denis LAVIGOGNE, Maire de Mazaugues, et Alexandre NOËL, directeur du projet de PNR, ont marqué l'événement par leur présence. Disséminés dans l'assemblée, de nombreux élus sont venus à la rencontre des citoyens.

Après un temps de présentation au cours duquel ont été lancées les premières commissions thématiques de travail, les participants qui le désiraient se sont retrouvés en atelier participatif afin de poser les premières pierres du travail de réflexion sur les enjeux identifiés dans le diagnostic territorial partagé. Au terme d'une après-midi constructive qui s'est déroulée dans la bonne humeur et le plaisir d'échanger, les participants ont dégusté les produits du terroir proposés au gòt de l'amistat ou got de l'amista.

La mise en place des commissions du Conseil de Développement

Sept thématiques ont été proposées pour répondre aux enjeux identifiés dans le diagnostic. Des acteurs du territoire s'en sont saisis pour porter la réflexion, susciter le débat et structurer les idées afin d'être en capacité de soumettre au Syndicat mixte des propositions justifiant une intégration dans la Charte du territoire. Ainsi, nous retrouvons les commissions Agriculture (resp. Pierre VENEL), Aménagement, urbanisme et paysages (resp. Louis-Marie GIACOBBI et Nikola WATTE), Culture (resp. Michel ARNAUD), Education à l'environnement (resp. Jean-Jacques SALONE), Forêt (resp. Hervé RACINE), Loisirs et sports de nature (resp. Hervé TAINTON) et Patrimoine naturel (resp. Jean-Claude TEMPIER). Pour ceux qui le souhaitent, un bulletin de participation est téléchargeable sur http://www.pnr-saintebaume.fr/le-conseil-de-developpement.html.

Le 28 juin, une première assemblée plénière !

Lancé en octobre 2013, le Conseil de Développement s'était fixé une période transitoire de neuf mois pour finaliser sa mise en place. Arrivé au terme de ce travail de structuration, une assemblée plénière a été organisée le samedi 28 juin 2014 au Plan d'Aups Sainte-Baume. Pour faire de cette journée un moment de partage réussi, les membres du Conseil de Développement ont souhaité associer à l'événement d'autres Conseils de Développement du territoire et d'ailleurs. Parmi ceux-ci, on peut noter les Conseils de Développement du Pays de la Provence Verte, du Pays d'Aubagne et de l'Etoile et du PNR des Préalpes d'Azur. Cette rencontre et les échanges d'expériences qui s'y sont déployés inspireront les habitants et les acteurs de la Sainte-Baume pour la mise en œuvre d'actions et de projets à venir.

Ce fut également l'occasion pour le directeur du Syndicat mixte de présenter la démarche de concertation qui allait être lancée au second semestre de cette année. Michel GROS a une fois de plus indiqué toute l'importance de la mobilisation de la société civile et du travail du Conseil de Développement dans cette entreprise. Ses encouragements ont été entendus et appréciés par la nombreuse assemblée.

Et désormais une nouvelle identité visuelle

Dans le courant du premier semestre 2014, le Conseil de Développement a lancé un appel à propositions dont l'objectif était de fournir une identité visuelle au « Conseil de Développement du projet de Parc naturel régional de la Sainte-Baume » et de le promouvoir dans les actions qu'il porte.

Il s'agissait donc pour les contributeurs de réfléchir à un logo qui identifie le Conseil de Développement en tant que tel, tout en permettant d'établir un lien évident avec le Syndicat mixte de préfiguration du PNR de la Sainte-Baume qu'il accompagne.

C'est Ophélie Hélard qui a remporté le concours et voici son œuvre :

La Maison de la Nature des Quatre Frères et « Faites le PNR de la Sainte-Baume », Une belle coopération pour un bien bel événement

Dans le cadre de l'organisation du « Mois des Parcs » de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur qui vise à célébrer les territoires des Parc naturels régionaux et leurs habitants s'est déroulée le 5 octobre 2014 la Fête du projet de PNR de la Sainte-Baume.

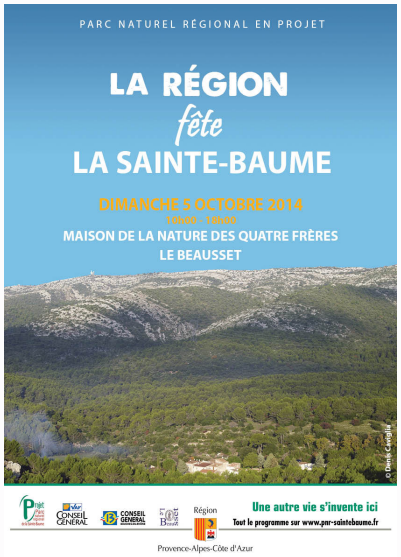

Cette année, nous souhaitions que l'événement s'invite dans la partie sud du territoire de projet. Le Département du Var s'est engagé aux côtés du Syndicat mixte et de la Région, et c'est donc dans un espace naturel sensible du Conseil général du Var que le public a pu, sur le temps d'une journée, découvrir les patrimoines de ce territoire mais aussi rencontrer les acteurs locaux. De nombreux ateliers-balades de découverte, des démonstrations en tous genres autour des anciens métiers (gemmage du pin, production d'huile de cade, taille de la pierre*, labour et débardage à cheval, etc.), des animations pédagogiques et ludiques, des conférences, des spectacles ont animé cette journée qui se voulait un moment festif, gratuit et ouvert à tous.

La Maison de la Nature des Quatre Frères, située sur la commune du Beausset, a accueilli à cette occasion environ mille personnes.

* La réalisation qui figure sur notre page de couverture a été sculptée par les jeunes et les artisans de l'Atelier de la Pierre d'Angle de Brignoles à l'occasion de la Fête du Parc. Nous les en remercions chaleureusement.

LEADER,
Une opportunité
pour la Provence Verte et la Sainte-Baume

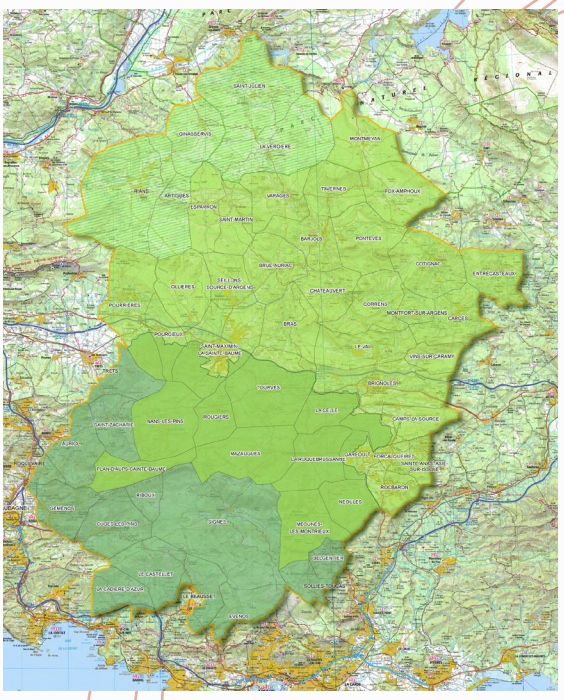

Le Syndicat mixte de préfiguration du Parc naturel régional de la Sainte-Baume et le Syndicat mixte du Pays de la Provence Verte unissent leurs efforts pour répondre conjointement à l'appel à manifestation d'intérêt émis par le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur pour le déploiement du programme européen de développement rural LEADER pour la période 2014 - 2020.

LEADER, dont les lettres signifient Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale, est un programme de soutien technique et financier à des projets locaux innovants, à petite échelle. Deux axes prioritaires ont été définis en Région PACA pour la période à venir, à savoir le développement économique à partir de ressources locales et le renforcement de l'attractivité par le maintien et le développement des services à la population.

La stratégie locale de développement LEADER entre Provence-Verte et Sainte-Baume est en cours d'élaboration. Elle fait l'objet d'une large concertation de la société civile sur des sujets aussi divers que l'agriculture, la forêt, le tourisme, le lien social et les services.

Un label pour une forêt exceptionnelle

Le Label « Forêt d'Exception » créé à l'initiative de l'ONF en 2007, a pour objectif de constituer un réseau de forêts de référence en matière de gestion durable du patrimoine forestier, en prenant en considération l'ensemble des caractères multifonctionnels liés à la forêt : production de biens et de services, protection des écosystèmes, accueil du public.

Dans ce contexte, il apparaissait tout naturel que la forêt domaniale de la Sainte-Baume, puisse y prétendre et fasse ainsi partie des 18 forêts candidates à son obtention. La candidature de cette forêt emblématique, située au cœur du projet de Parc naturel régional de la Sainte-Baume, reflète une volonté forte de la part des acteurs du territoire de faire de la forêt un atout économique, écologique et social. C'est dans cet objectif de « faire ensemble », que Michel GROS, Président du Syndicat mixte de préfiguration du Parc naturel régional de la Sainte-Baume, a été élu Président du Comité de Pilotage le 17 octobre dernier.

Les démarches de concertation, qui seront engagées prochainement, permettront de bâtir un véritable projet multifonctionnel, dynamique et innovant, trois conditions nécessaires pour décrocher ce label d'exception.

La volonté et l'enthousiasme des acteurs étant avérés, un premier projet multi-partenarial a été concrétisé : le schéma d'accueil du public. À travers un diagnostic partagé ayant permis de définir les enjeux majeurs, l'élaboration d'un plan d'actions pluriannuel et la réalisation d'actions pilotes (restauration du chemin du Canapé et de l'allée royale, aménagements paysagers de l'espace d'accueil des 3 chênes, …), la dynamique est d'ores et déjà lancée.

Brèves

Une docuthèque pour vous informer

Depuis 2013, une série de documents ont été rédigés et produits par l'équipe du Syndicat mixte et les bureaux d'étude les accompagnant. Parmi ceux-ci, on peut noter le Diagnostic territorial partagé, sa Synthèse et l'Essentiel sur le projet de PNR de la Sainte-Baume mais également l'Argumentaire du périmètre proposé et l'Etude paysagère.

Désormais, ne cherchez plus, une docuthèque rend ces documents-clés disponibles au téléchargement. La synthèse du diagnostic, par exemple, d'une vingtaine de page environ, vous permettra d'appréhender le territoire et ses enjeux. Si vous n'avez pu vous plonger dans le diagnostic complet qui a été adapté au territoire retenu de 29 communes, vous pourrez à sa lecture entamer une réflexion sur le contenu de la future.

Accédez à l'ensemble des publications de références du projet de PNR de la Sainte-Baume via notre site internet !

Nouvelle identité visuelle pour les Parcs en projet

Dans le cadre de l'élaboration de la charte d'utilisation du logotype des Parcs naturels régionaux de France, un travail d'homogénéisation des logos de « projet » a été réalisé par la fédération des PNR de France. C'est ainsi que vous reconnaîtrez désormais le Syndicat mixte de préfiguration du PNR de la Sainte-Baume sous cette identité visuelle :

Projet Parc naturel régional de la Sainte-Baume

Aubagne
Auriol
Belgentier
Brignoles
Cuges-les-Pins
Évenos
Garéoult
Gémenos
La Cadière-d'Azur
La Celle
La Roquebrussanne
Le Beausset
Le Castellet
Mazaugues
Méounes-lès-Montrieux
Nans-les-Pins
Néoules
Plan-d'Aups-Sainte-Baume
Pourcieux
Pourrières
Riboux
Roquevaire
Rougiers
Saint-Maximin-la-Sainte-Baume
Saint-Zacharie
Signes
Solliès-Toucas
Tourves
Trets

Syndicat mixte de préfiguration du PNR de la Sainte-Baume
Allée de Saint-Jaume
83640 Plan d'Aups Sainte-Baume
Tél. : 04.42.72.35.22 • Fax : 04.42.98.00.85
www.pnr-saintebaume.fr